



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**



# Conseiller Numérique

**DISPONIBLE POUR VOUS GUIDER DANS VOS DÉMARCHES EN  
LIGNE ET DEVENIR AUTONOME SUR INTERNET**



**Démarches en  
ligne**



**Navigation  
internet**



**Ordinateur et  
logiciels**



**Smartphone et  
tablette**

◆ *Informations* ◆

**CCAS**  
Toulon a du cœur

Du lundi au vendredi sur rendez-vous  
**06 17 28 53 41 - 06 11 68 85 41**  
[conseillernumerique@ccas-toulon.fr](mailto:conseillernumerique@ccas-toulon.fr)




## SERVICES PROPOSÉS

**Le conseiller numérique est là pour vous accompagner dans l'univers numérique et vous aider à devenir autonome. Que ce soit lors de rendez-vous individuels ou d'ateliers collectifs, le conseiller numérique s'adapte à vos besoins spécifiques.**

- **Démarches Administratives** : Réalisation en ligne de démarches administratives auprès de divers organismes tels que la CAF, la CPAM, la Caisse de Retraite, Pôle Emploi, les Impôts, l'État Civil, la Préfecture, et bien d'autres.
- **Formation Numérique** : Apprentissage de l'usage du matériel informatique, compréhension de l'environnement et du vocabulaire numérique, navigation sur internet, gestion des contenus numériques, communication avec vos proches via la messagerie électronique et les réseaux sociaux, suivi de la scolarité de vos enfants.
- **Informations sur la Sécurité en Ligne** : Sensibilisation aux fraudes et escroqueries en ligne, prévention du cyber harcèlement, conseils sur la protection de vos données personnelles.


## LE CONSEILLER NUMÉRIQUE PEUT AUSSI VOUS AIDER À :



 Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

 Naviguer sur Internet

 Envoyer, recevoir, gérer ses courriels

 Installer et utiliser des applications sur son smartphone

 Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques

 Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique

 Apprendre les bases du traitement de texte

## LES LIMITES DE SON INTERVENTION

Le conseiller numérique n'est pas autorisé à :

- Se déplacer à votre domicile.
- Prendre des décisions en votre nom.
- Réaliser des transactions financières pour l'achat de biens ou de services de quelque nature que ce soit.
- Réparer ou installer du matériel informatique, y compris les systèmes domotiques.

Du lundi au vendredi sur rendez-vous  
**06 17 28 53 41 - 06 11 68 85 41**  
[conseillernumerique@ccas-toulon.fr](mailto:conseillernumerique@ccas-toulon.fr)

